

A. M. D. G.

LA MONTAGNE ET LE PRIEURÉ
DE
S^{TE} MARIE-MAGDELEINE
EN VELAY

Par M. H. COLLY

*Mons in quo beneplacitum est
Deo habitare in eo :*

C'est une montagne où il a plu
à Dieu d'habiter.

(Psaume LXVII-16.)

LE PUY

IMPRIMERIE CATHOLIQUE DE PRADES FREYDIER

Place du Breuil.

1887

H

458

H

Librairie BOITAUD

Le Puy

A. M. D. G.

LA MONTAGNE ET LE PRIEURÉ
DE
S^{TE} MARIE-MAGDELEINE
EN VELAY

Par M. H. COLLY

*Mons in quo beneplacitum est
Deo habitare in eo :*

C'est une montagne où il a plu
à Dieu d'habiter.

(Psaume LXVII-16.)



LE PUY
IMPRIMERIE CATHOLIQUE DE PRADES-FREYDIER
Place du Breuil.

1 8 8 7

Se vend 1 franc au profit de l'Œuvre.

A. M. D. G.

Féliciter et encourager les auteurs d'une œuvre doublement patriotique; participer à leurs mérites en secondant leur zèle; honorer Sainte Magdeleine et par là glorifier Dieu : tel est le but exclusif de ces quelques lignes d'histoire locale, dont nous offrons le minuscule hommage à notre nouveau et vénéré Pontife :

Monseigneur Fulbert PETIT,

Evêque du Puy.

LA MONTAGNE ET LE PRIEURÉ
DE
SAINTE MARIE-MAGDELEINE

I

Qui ne connaît, en pays de Velay, la célèbre montagne que le peuple nomme pieusement : *lou chu de sainta Maria-Magdeleine* ?

Encore que relativement peu élevée, puisque, d'après la carte de l'Etat-Major, son altitude au-dessus du niveau de la mer n'atteindrait pas mille mètres, cette gigantesque lave volcanique se fait remarquer entre tous les monts bizarres, qui font du sol vellave comme un jeu de quilles irrégulier.

La Magdeleine, située à l'extrémité occidentale de l'arrondissement d'Yssingaux, entre les importantes communes de Retournac et Beauzac, sur la rive gauche de la Loire qui en baigne la base, s'élève, du nord au midi, sous forme de carène renversée. Ses flancs, l'avant et l'arrière, sont semés de maisons éparses, de hameaux, de villages, et généralement couverts d'une riche végétation. On y voit, à côté du chêne, du pin sylvestre, murir le pampre et fleurir

le pêcher. Blé, orge, maïs, froment et colzas ; tout, jusqu'au lapin sauvage, vient, s'acclimata et fructifie sur ces coteaux hospitaliers. Le sommet forme, dans sa partie méridionale, un vaste plateau que dominent une croix en pierre et une chapelle sans clocher.

De cette plate-forme aérienne, l'œil charmé découvre les plus poétiques horizons. Qu'il se porte à loisir vers chacun des quatre points cardinaux : du Mezenc aux tours de la Chaise-Dieu et aux auvergnates Valsivières ; de celles-ci aux sapins géants de Bramard, du Fulten et du Tracol, en remontant les Cévennes ; partout, dans ce grand périmètre, le regard se promène en souverain, esclave toutefois de l'admiration qui s'impose. En effet, devant le spectacle enchanteur que constitue un adorable mélange de lourdes montagnes et de pics élancés, de ravins profonds et de vastes plaines, de forêts sombres, de riantes vallées, en présence de cette nature magique, d'où émerge ça et là l'élégante flèche des temples chrétiens, le touriste se délecte, et l'âme qui sent, s'écrie avec le roi-prophète : *Venez et voyez l'œuvre du Créateur ; contemplez les merveilles que le Seigneur a faites sur la terre.*

II

La montagne de *Sainte-Magdeleine* ou la *Magdeleine* tout court, comme on l'appelle encore, séparait jadis le mandement de Chalencou de la seigneurie de Beauzac et Confolent.

Les temps anciens la connurent sous un autre nom, qui s'est conservé et transmis

dans celui du village avoisinant sa crête orientale : le Peudible ou Peybible.

Peu ou *Pey* est un mot celtique qui signifie *montagne*, comme *podium*, en vieux latin. On dit encore dans le dialecte rustique des environs : *amqun vé lou pouy*, pléonasme patois signifiant : en haut, sur la hauteur.

Le mot *dible* est pour d'*Ibis*, nom d'un oiseau autrefois adoré, en Egypte surtout, soit à cause de ses bienfaits, car on lui attribuait la destruction des serpents et autres reptiles venimeux ; soit à cause de ses vertus morales prétendues. L'*Ibis* sacré ressemble à la cigogne dont il ne diffère que par la taille.

Peu-Ibis — plus tard, *Podium-Ibis* — plus tard encore *Peudible* ou *Peydible*, c'est le même nom celte, latin, français, qui veut dire : montagne consacrée au dieu *Ibis*.

Indubitablement, cette divinité païenne était, sur le mont, l'objet d'un culte idolâtrique. Tout le monde sait que nos pères gaulois ne se contentaient pas d'adorer leurs grands dieux *Esus*, *Tarann* et *Teutatès* ; mais qu'ils rendaient encore leurs hommages à d'autres êtres, réels ou imaginaires, notamment à certains volatiles, et qu'ils plaçaient de préférence les autels de leur culte à l'ombre des forêts ou sur les cimes abruptes. On sait aussi que les *Druides*, prêtres de la religion celtique, partageaient souvent les fonctions de leur ministère avec des vierges savantes, versées dans la magie et passant pour immortelles. C'étaient les *Druidesses*, qui exercèrent un grand empire sur l'esprit des Gaulois, voire même des Francs, et dont

la mémoire a longtemps subsisté sous le nom de fées, en patois vellave, *feas* ou *fadas*. Or, la légende de fées est ce qui manque le moins sur le mont d'Ibis, aujourd'hui *la Magdeleine*.

Au côté nord de son plateau, dans les roches basaltiques qui le bordent, on voit une cave dite de *Saint-Régnier*. Cette grotte, où l'on ne peut pénétrer que par une ouverture très petite et en rempant sur le sol, mesure intérieurement cinq mètres de long sur quatre de large et deux de haut. Un soupirail presque perpendiculaire à la voûte et d'apparence naturelle, comme celle-ci, lui communique un demi-jour. Ainsi que pour les oubliettes de Polignac, les vieux contes disent qu'un souterrain, partant de cette cave, aboutissait à la Loire : à Vousse, d'après les uns, à la Bourange, suivant les autres. La tradition, plus vraisemblable ici, rapporte que c'était, aux temps jadis, le sanctuaire mystérieux où s'accomplissaient les cérémonies du culte *Ibien*. Plus tard, sous l'ère chrétienne, un ermite en fit sa retraite et lui laissa son nom, avec le parfum de ses vertus.

A trente ou quarante mètres de la grotte *Saint-Régnier*, l'œil remarque, toujours sur le noir basalte, un trou fait de main d'homme, horizontalement et en forme de carquois aplati. Cette cavité drolatique, pouvant avoir vingt centimètres de largeur et cinquante en profondeur, est vulgairement appelé bénitier des fées, *lou beniquier de las fadas*. Enfin, tout près de là, sont des traces de vieux murs, témoins irrécusables d'habitations très anciennes. C'est là, disent les gens, que de-

meuraient les fées — *aco era l'habitachiou de las fadas.*

Ces fées, ajoute la légende, se signalaient par une beauté exceptionnelle, et *leur dieu était d'or.* Il s'est raconté, d'âge en âge, qu'un jeune homme de bonne famille, épris d'amour pour l'une d'elles, résolut de la demander en mariage. Un jour donc le gaillard, pimpé comme on pense, se hasarda à gravir l'Olympe d'Ibis. Modeste et quelque peu tremblant, il approchait de la retraite sacrée des nymphes, lorsque soudain il aperçut celles-ci, au nombre de trois, couchées et dormant sur le sol. Le profane s'arrête stupéfait... Horreur!... Il voit une vermine pullulante, hideuse, sortir par le nez et rentrer par la bouche de ces fées spécieuses, devenues repoussantes. Le tableau n'est pas de son goût; il tourne talons et décampe sans mot dire. — La leçon avait été comprise.

Ce que le mot composé Peudible ou Peydible indique clairement, se trouve donc abondamment confirmé par la tradition locale, à savoir que *la Magdeleine* fût autrefois le théâtre d'un culte païen.

III

On serait curieux de savoir à quelle date précise de l'ère chrétienne *monsieur Ibis* et ses prêtresses séductrices abandonnèrent leur ciel empyrée; comment et dans quelles circonstances s'opéra leur humiliante retraite; si enfin le démon de l'erreur capitula de bonne grâce et se soumit sans retour au soleil de la vérité. Mais la nuit des

temps cache dans ses ombres la réponse à ces questions.

Nous savons, toutefois, que les échos de nos montagnes, en répétant la bonne nouvelle apportée de Rome par saint Georges, publièrent l'anéantissement, à brève échéance, des mille superstitions du paganisme.

Nous savons que, non contents d'avoir chassé les dieux de l'ignorance, nos pères dans la foi s'appliquèrent encore à détruire jusqu'à leurs traces et souvenirs, en substituant des autels, des croix, des noms chrétiens aux dolmens, aux temples et appellations druidiques. Or, saint Georges ayant évangélisé le Velay aux temps apostoliques, nous sommes fondés à croire que les rites idolâtriques cessèrent, sur le Peydible, dans les premiers siècles du christianisme.

Serait-ce à la même époque, dans cette ère bénie de transformation religieuse et sociale, où le signe auguste de la Rédemption se greffait au peulvan des Druides, que le mont d'Ibis changea de nom et fut consacré à sainte Magdeleine? C'est possible, et les données historiques qui précèdent, nous porteraient à le croire, si des témoignages certains ne venaient établir qu'il faut assigner à ce dernier fait une date moins antique.

A quelle époque donc la montagne d'Ibis reçut-elle son baptême chrétien? Ce fut, croyons-nous, au treizième siècle. La preuve qu'elle resta infidèle jusqu'alors, c'est que le cartulaire de Chamalières, qui en parle maintes fois avant le siècle susdit, la nomme toujours *mons Ibis* ou *podium Ibiæ*, sans addition aucune. Or, il ne paraît pas dou-

teux que si la dernière dénomination eût été alors substituée à l'ancienne, le religieux rédacteur du cartulaire en aurait fait mention. D'autre part, ce changement de nom n'a pas eu lieu après l'époque indiquée, puisque des monnaies, trouvées dans l'intérieur du mur de la chapelle, ayant par conséquent un caractère commémoratif, témoignent que le vieil oratoire fut construit vers la fin du treizième siècle. Etant d'ailleurs rationnel de supposer que l'érection de cette chapelle et la consécration de la montagne à sainte Marie-Magdeleine sont deux faits indivisibles, c'est-à-dire accomplis en même temps, on peut affirmer que la date du second est la même que celle du premier.

IV

Nous venons de le dire, en le prouvant, c'est aux dernières années du treizième siècle que remonte l'édification de la chapelle en l'honneur de sainte Marie-Magdeleine, sur le Peydible, montagne qui prit et porta dès lors le nom de cette illustre sainte.

L'honneur et le mérite de cette fondation pieuse reviennent aux seigneurs de Chalencon. *Ebrald* avait laissé à ses successeurs, dans son sang de croisé, un héritage de foi et de bravoure. A son exemple, ceux-ci durent s'armer et prendre le chemin de la Terre-Sainte. Peut-être passèrent-ils, à l'aller ou au retour, par le tombeau de sainte Marie-Magdeleine qui fût, aux douzième et treizième siècles, un pèlerinage aimé, surtout des Croisés. Il se peut aussi, il est même probable que la noble famille de

Chalencon, du Velay, fut représentée à la célèbre réunion de hauts personnages, devant laquelle Charles d'Anjou, neveu de saint Louis, fit opérer la mise en châsse du corps de sainte Magdeleine, à Saint-Maximin près Marseille, le 12 mai 1280. Ce serait même, pensons-nous, dans cette mémorable circonstance qu'aurait été obtenue l'insigne relique (parcelle de crâne), qui fut pour la piété de son possesseur l'occasion d'un hommage particulier à Sainte Magdeleine. La construction de la chapelle, que l'on peut placer entre 1280 et 1290, en un lieu qui rappelle si bien la Sainte-Baume de Provence, nous semble autoriser grandement cette conjecture.

Quoiqu'il en soit, de la cause occasionnelle ; que ladite chapelle fut l'exécution d'un vœu, l'expression d'un sentiment de reconnaissance ou le fruit d'un mouvement spontané de dévotion envers sainte Marie-Magdeleine ; ce qui reste certain et reconnu, c'est le fait de sa fondation au treizième siècle par un seigneur de Chalencon. La preuve péremptoire en est, du reste, dans le droit de patronage que les maîtres du marquisat conservèrent jusqu'à la révolution de 1793.

En érigeant la chapelle de Sainte-Magdeleine, le généreux fondateur en avait fait un prieuré assez richement doté pour être donné en commende. Ce prieuré simple et séculier, qui n'obligeait pas son titulaire à la résidence personnelle, devint fort célèbre. Aux seizième et dix-septième siècles, notamment, *la Magdeleine* fut un pèlerinage renommé. Prêtres et fidèles y venaient de très loin, tantôt isolément, tantôt par caravanes, expo-

sant quelquesfois leur vie au passage de l'Ance et de la Loire, fleuve et rivière dont les ponts n'étaient alors qu'à l'état de futurs-contingents. Le malheur suivait parfois le danger : Les registres de la paroisse de Bas racontent que, vers 1650, Antoinette Demure, de Valprivas, allant en dévotion à Sainte Marie-Magdeleine, tomba de la passerelle Berard et se noya dans l'Ance. Elle fût retrouvée ayant son chapelet au bras. « Dieu grâces » s'écrie le pieux chroniqueur.

V

Les prieurs de *la Magdeleine* n'habitaient ordinairement pas le siège de leur bénéfice. Quelques-uns cependant semblent y avoir résidé, au moins pendant une partie de leur priorat.

L'un d'eux dût même y mourir, car des fouilles, pratiquées dernièrement pour la reconstruction de la chapelle, ont fait découvrir, à la place qu'occupait l'autel, les restes d'un corps revêtu d'ornements sacerdotaux.

Habituellement, c'était un des prêtres de Retournac qui faisait le service de *la Magdeleine*. Son ministère ne s'y bornait pas à la célébration de la messe; il administrait encore le sacrement de baptême; il recevait et bénissait les mariages, célébrait les offices de sépulture et autres, tout comme un desservant ordinaire. La petite église de Sainte Marie-Magdeleine était donc une chapelle vicariale — *filiole de Retornac* — ainsi que l'appelle justement un célèbre chroniqueur du quinzième siècle, Etienne de Médicis. L'éloignement des chefs-lieux, les affreux chemins du

bon vieux temps, l'étendue autrement considérable des paroisses; c'est plus qu'il n'en faut pour légitimer alors l'exercice des pouvoirs curiaux sur le plateau du Peydible. Parmi les villages que desservait le Prieur ou son ayant-place, on cite Combres, la Frétiche, Viallard et Grand'Champ, de Beauzac; Le Peydible, Santignac, la Chazote et la Bastide, de Retournac.

VI

L'église du prieuré formait un rectangle de onze mètres sur quatre. Elle ouvrait au midi, sous un porche gracieux, accotant, du levant, une maçonnerie à base carrée qui devait être le clocher. Celui-ci possédait une belle cloche dont les tintements argentins, glissant mélodieusement sur les rampes de la montagne, arrivaient au fond des vallées comme une voix céleste. Les uns prétendent qu'à la Révolution, elle fût emportée à Saint-André-de-Chalencon; les autres disent à Valprivas. Nous croyons, nous, qu'emporté ou non, l'airain sacré de *la Magdeleine* dût être victime du vandalisme impie qui marqua cette triste époque.

Au couchant, faisant suite à la façade du temple Saint, se trouvait la maison du Prieur; sept mètres de long et quatre en largeur, telles étaient ses humbles proportions. Un petit champ, clos de murs, s'étendait en avant de l'édicule prioral: c'était celui des morts, le dernier apparemment, car une abondance de débris humains témoigne qu'à *la Magdeleine*, comme ailleurs, le premier cimetière fut autour de l'église.

Conformément à son style, la chapelle ne devait avoir qu'un plafond pour voûte. Des statues en bois doré faisaient garde à l'autel. Elles ont survécu aux cataclysmes et représentent, autant qu'on peut le dire, l'une, sainte Marie-Magdeleine; l'autre, la sainte Vierge; celle-ci, saint Joseph; celle-là, sainte Marthe; une autre, saint Roch.

La dévotion particulière dont le Velay honore ce dernier ami de Dieu, avait pris place et bon rang, sur la montagne, à côté de celle vouée à l'illustre amante de Jésus.

VII

La chapelle de Sainte Marie-Magdeleine possédait un trésor plus appréciable que l'or et les pierreries, qui font l'ornement des palais et la gloire des riches : c'étaient des Reliques. Un inventaire de ces Reliques vénérées, fait en l'année 1599, porte qu'elles étaient, au nombre de neuf, dans un petit coffre fermant à clé. Il y en avait de sainte Marie-Magdeleine, de la sainte Vierge, de saint Edmond, de saint Antoine, de saint Pierre, de saint Savin (Savinii), de saint Blaize et de saint Jean. A la place de saint Jean, l'inventaire nomme saint Joseph; c'est une erreur commise par le notaire-copiste sur l'intitulé de la Relique, en écriture passée du quatorzième siècle. Il n'est pas nécessaire d'appartenir à l'école des Chartes pour connaître et corriger cet *erratum*. Remarquons incidemment que les Reliques de la chapelle seigneuriale de Chalencon sont également au nombre de neuf, à savoir : Reliques de la vraie croix et du

Précieux-Sang de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge, de saint Michel, de saint Jean, de saint Luc, de sainte Agathe, de sainte Apollonie et de saint Edmond. Chacune d'elles à son reliquaire particulier. Fondateurs et maîtres des deux sanctuaires, les marquis de Chalencon avaient distribué, en parts égales de chiffre, le riche trésor de leur piété.

Non moins heureuses que leurs sœurs de Chalencon, les Reliques de *la Magdeleine* ont échappé aux sacrilèges profanations des mauvais jours. Nous les avons eues en mains, avec leur coffret antique et l'inventaire de 1599 qu'on lira plus loin. Elles étaient toutes pliées séparément, dans une petite pièce de soie usée, quelquefois déchirée par le frottement d'une vénération trop intime. Aux cordonnets en soie reliant les bords de chaque enveloppe pendaient deux lanières de parchemin; chacune d'elles portait le nom de la Relique, écrit en latin sur l'une, en français sur l'autre. Un sachet de clinquant, bordé de peluche, pas frais non plus, recevait tous ces restes précieux et bénis. Avons-nous été heureux de donner à ces augustes souvenirs les soins de restauration convenables et nécessaires ! Prise dans son vénérable *statu quo*, scrupuleusement respecté, chacune des saintes Reliques a été recouverte d'une nouvelle étoffe en soie, ainsi que la poche plus grande où elles sont toutes réunies.

Le reliquaire qui abrite tout le trésor, est un coffret en cuivre, de style renaissance, à notre avis : boîte carrée aux pièces angulaires garnies d'arabesques, avec un couvercle sous forme d'obélisque tronqué, surmonté

d'une croix. Des figurines en relief ornent les quatre pans de l'originale cassette : parmi elles, on reconnaît facilement une Marie-Magdeleine ; une Vierge-Mère ; un Jésus, tenant à la main le globe de la terre couronné de la Croix-Rédemptrice ; un saint Pierre et un saint Roch. Nous manquons de compétence pour prononcer sur les autres.

Le coffret aussi a vu ses avaries réparées. En outre des Reliques, il contient aujourd'hui le vieux inventaire précité, dont l'honneur de la découverte revient à M. l'abbé Theillière, et enfin le procès-verbal du travail de restauration pieusement opéré en l'année de grâces 1887.

VIII

Comme fondateurs, les marquis de Chalencou avaient le droit de nommer au prieuré de *la Magdeleine*. Agréé de l'autorité diocésaine et par elle canoniquement investi, le Titulaire jouissait de son bénéfice qu'il avait la liberté de faire administrer par un autre prêtre.

Quel fut le nombre des prieurs ainsi nommés et pourvus, depuis la fondation de la chapelle jusqu'à la Révolution ? Quels sont leurs noms et ceux de tous les prêtres, curés, vicaires ou autres, qui desservirent, pendant quatre cents ans, l'église-prieuré de *la Magdeleine* ? Notre savoir est ici bien incomplet, et nous regrettons de ne pouvoir donner, malgré de patientes recherches, qu'une maigre satisfaction à la curiosité du lecteur.

Le premier prieur de notre connaissance,

vivait dans la dernière moitié du seizième siècle. C'était

M. JACQUES PRORIOI,

originaire de Beauzac ou de Monistrol. — Qu'il habitât ou non le prieuré, M. Proriol avait, avant de mourir, emporté ou fait emporter le mobilier principal de la chapelle. Ce fut, probablement, pour le soustraire aux dangers qu'il pouvait courir dans la crise aiguë des guerres religieuses. Quoiqu'il en soit, les reliques et le missel de *la Magdeleine* se trouvaient, à la mort de M. Proriol, entre les mains de messire Marcellin Illaire, chanoine de Monistrol, qui les tenait du défunt. Le 15 décembre 1599, M. Illaire remit son dépôt à un Pierre Proriol, frère apparemment de Jacques, lequel, malgré sa promesse formelle, refusa ensuite de le livrer au nouveau prieur,

M. GABRIEL DE REVEYROLLES.

Celui-ci, de pays inconnu, ne paraît en personne que deux ans après. C'est en vain que, par l'intermédiaire de M. le chanoine, il revendique, auprès de Proriol, le pieux patrimoine de sa chapelle, le fier détenteur ne consent qu'à lui montrer les saintes Reliques, devant témoins, s'obligeant toutefois à les lui représenter, quand il en sera requis. L'entrevue et son procès-verbal se font à Beauzac, le 23 juillet 1601, en l'étude de M^e Pichon, notaire, M. Illaire présent.

Le prieur évincé dut se résigner et prendre patience jusqu'au 16 mars 1604, jour où les héritiers de Pierre Proriol lui rendirent, sur quittance, Reliques et missel.

Le retour des saintes Reliques à leur sanctuaire éploré, y provoqua une véritable recrudescence de dévotion. Les pèlerinages recommencèrent de plus belle. Non contents de prier les *Saints* du Peydible et d'en vénérer amoureusement les Reliques, les fidèles donnaient à leur piété une dernière satisfaction, en faisant célébrer, dans la chapelle, des services funèbres pour leurs morts. En sorte que, comme le déclare Chabron, historien de la maison Polignac (1), le prieuré de la *Magdeleine* atteignit aux honneurs d'une réelle célébrité.

Le prieur qui succéda à M. de Reveyrolles, vers 1632, fut

M. CHOUSY,

dont nous ne savons rien, sinon qu'il occupa le bénéfice jusqu'en 1652, approximativement. Quelques années plus tard, nous trouvons le titre de *prieur de la Magdeleine* chez

Messire GABRIEL PEYRET,

prêtre-chanoine de l'église Cathédrale de Notre-Dame du Puy, abbé de Saint-Pierre-Latour.

Le 20 octobre 1674, M. Peyret vendait pour cent quarante francs, à Jeanne Goutard, du Peydible, un pré dit *Forestier* et une terre appelée *Louche*, fonds situés au village ci-

(1) Vers la fin du quatorzième siècle, Guillaume de Chalencon avait épousé Walforge de Polignac, fille et unique héritière du vicomte, à la condition expresse de prendre le nom et les armes de Polignac. Voilà pourquoi on trouve les de Polignac substitués depuis lors aux de Chalencon.

dessus, et dont une sentence de la sénéchaussée du Puy l'avait reconnu propriétaire.

La petite habitation du plateau servant au prêtre chapelain, le chanoine prieur de *la Magdeleine* avait fait son pied à terre chez Mathieu Triouleyre, au Peydible. Sa chambre, dont tous les meubles consistaient en greniers, tables et chaises, se trouvait au-dessus de l'*estable* (1). Ce salon ne valait pas ceux de l'Elysée, à Paris.

En 1723, M^{me} Françoise de Rillet, veuve de Pierre Peyret, seigneur de Bessarioux, héritière-usufruitière de M. Gabriel Peyret, prieur de *la Magdeleine*, abandonna les meubles de l'appartement susdit à Pierre Triouleyre, fils de Mathieu.

Il n'y a pas longtemps que les greniers étaient encore au Peydible, dans la maison Favier. Vendus tout dernièrement, ils sont aujourd'hui au hameau du Cortial, près Beauzac.

Messire JOSEPH-GUILLAUME DUCHÈNE,
prêtre du diocèse de Tréguiers,

fût, après M. Peyret, prieur de *la Magdeleine* où, très probablement, on ne le vit jamais. Ayant donné sa démission pure et simple par acte notarié, fait à Paris, le 9 septembre 1735, le bénéfice passa aussitôt à

M. JEAN-HUGON DE MOURGUES DE
SAINT-GERMAIN,
prêtre du diocèse du Puy.

Nommé et présenté, quoique absent, par

(1) Les prieurs avaient un *rentier* ou collecteur pour recevoir en leur nom, le cens de blé, orge ou

Scipion-Sidoine-Apollinaire-Armanç, vicomte de Polignac, maître et marquis de Chalencon, M. de Mourgues reçut, le 20 septembre 1735, la collation canonique de messire Marcellin de Béget, vicaire général, délégué *ad hoc* de Mgr de Béringham, évêque du Puy.

M. de Mourgues fût, croyons-nous, le dernier prieur-commendataire de *la Magdeleine*. On ne tarde pas, en effet, de voir les paysans du Peydible se refuser à payer la censive. En 1757, Etienne Rouchon, de Roche, fermier du prieuré, soutient contre eux un procès devant la cour ordinaire de Chalencon, mais il ne se réclame jamais que du nom et des droits du seigneur de Polignac. Le refus des uns et la procédure de l'autre attestent clairement qu'il n'y avait plus alors de bénéficiaire ecclésiastique. D'ailleurs, même avant le priorat de M. de Mourgues, le service de la chapelle ne se faisait plus régulièrement. Un souffle avant-coureur de 93 avait-il jeté du froid sur la fervente dévotion du lieu ? Avait-on concentré le culte en vue d'un plus grand bien ou pour des raisons d'ordre paroissial ? Ces suppositions réunies peuvent correspondre à la vérité. Toujours est-il que, de 1720 à 1789, messieurs les curés et vicaires de Retournac montaient à *la Magdeleine* le plus rarement possible ; ils y allaient néanmoins célébrer de temps en temps ; assez souvent même, ils y bénissaient encore des mariages.

froment, attribué au bénéfice par ses fondateurs ; c'est ce qui explique la présence des greniers. Compain et Ribeyron, du Peydible, furent *rentiers* des prieurs de Reveyrolles et Chousy.

MM. Delolme et de la Rochette, curés ; Saby, Gravier, Sabatier, Varenne et Jarousse, vicaires, sont nommés par les registres ou la tradition comme ayant rempli successivement ce ministère restreint.

IX

L'affreuse tempête qui couvrit la France de ruines matérielles et morales, à la fin du dix-huitième siècle, ne pouvait épargner *la Magdeleine*.

Jadis expulsé du Peydible, dans la personne du faux-dieu, le démon, vainqueur cette fois, y fit œuvre de haine et de vengeance. Était-il heureux, ce misérable, lorsque sous les coups barbares de ses ignobles suppôts, il voyait chanceler et crouler les murs quatre fois séculaires du temple chrétien ! Il nous semble voir le *ricтус* de cette face maudite, devant le sinistre exploit d'une rage triomphante !...

Complète fut la destruction : église, prieuré, cimetière, croix et clocher ; tout fut démoli et renversé. Avec les ronces de l'oubli, le lierre rampant et l'odorante giroflée vinrent couvrir ces décombres bénits, que le chasseur et son chien restèrent seuls à visiter.

Quelque chose, cependant, échappa à la fureur des cannibales ; ce sont les saintes Reliques. Une bonne fille du Peydible, Françoise Laniel, aidée de deux autres, Jeanne-Marie Gay et Marguerite Romeyer, avait eu le temps de les enlever, ainsi que les statues. Le tout, mis en faisceau et soigneusement entouré de paille, était enfoui dans le jardin de cette vaillante chrétienne. Habi-

lement dissimulé sous un carré de robustes poireaux, le pieux trésor y resta caché sept ans durant, c'est-à-dire, jusqu'à l'heure tardive où la religion et son exercice retrouvèrent le soleil proscrit de la véritable liberté.

Depuis ce moment, d'heureuse délivrance pour les âmes chrétiennes, les Reliques exhumées de *la Magdeleine* furent les hôtes chéris de la maison Lauiel, qui les garda pieusement jusqu'à nos jours.

X

Le plateau de la montagne, accaparé comme bien d'Eglise ou d'émigré et vendu par l'Etat aux particuliers, était devenu, de convention tacite, pacage communal. Quatre cinquièmes de siècle, y compris plusieurs lustres d'un régime officiellement impie, couvraient de leur ombre les ruines silencieuses du prieuré.

Du cimetière, de l'église et du glorieux passé de *la Magdeleine*, au Peydible, comme ailleurs, il n'était plus question.

L'influence du temps et des jours malheureux avait été délétère aussi pour la vieille dévotion locale.

Quoique singulièrement amoindrie, celle-ci, toutefois, existait encore, grâce à la conservation des Reliques, et n'avait besoin, comme le feu qui couve sous la cendre, que d'une circonstance pour de nouveau s'épanouir.

Il en était ainsi quand, il y a quelques années, les propriétaires du sommet de la montagne se mirent à cultiver leurs lots, séparément. Les instruments d'agriculture ne s'essayèrent pas en vain sur cette cime vierge, couverte

d'un terrain étonnamment fertile. Encouragée par le succès, la pioche d'un défricheur avide allait de l'avant, lorsqu'elle se heurta tout à coup à des ossements humains.

C'était un jour d'avril 1884. On se le dit bien vite au village, et aussitôt les curieux d'accourir. Le soir, sous l'âtre enfumé des chaumières, l'événement du Peydible défraya toutes les conversations. « Aussi bien, disait un pâtre quelque peu ancien, j'avais remarqué qu'en hiver, la neige tombée à cet endroit n'y restait jamais. Mon troupeau broutait de préférence l'herbette de ce coin, et le gazon y produisait sans cesse des blanches *marguerites*. » Une petite femme octogénaire, assise à la *trédosse* et penchée en avant sur un bambou rustique, écoutait bouche bée les différents interlocuteurs. Prenant soudain la parole : « Pauvre monde, dit-elle, le mystère est trop simple : je sais, et vous avez bien entendu raconter quelquefois, que dans le temps on enterrait *là haut* ; pour le sûr, c'est au *cimentière* qu'on aura pioché. Pauvres morts ! *ma péraco, doux Jésus*, si on ne les laissera pas tranquilles ! »

Ce que disait la bonne vieille était la vérité, et tout le village partagea bientôt le sentiment de respect qu'exprimaient ses dernières paroles. Quelques notables se réunirent et conférèrent ; on monta à la *Magdeleine*.

Après avoir constaté, par les nombreux ossements mis à découvert, qu'il s'agissait réellement d'un cimetière, le *vieux* de la tradition, il fut convenu que l'on s'entendrait pour arrêter le profane défoncement. Ce devoir bientôt accompli, grâce à la généreuse combinaison présentée par M. Jean-François

Romeyer, la piété des braves Peydiblois voulut faire plus : elle résolut de consacrer son respect des morts, en élevant, au milieu du champ funèbre, une belle croix en pierre de Blavozy.

XI

Rapide comme une traînée de poudre, le premier bruit de l'affaire s'était déjà répandu au loin, avec mille commentaires divers. Partout, aux environs, on parlait des découvertes, *des morts... des miracles... des trésors... de la Magdeleine*, et chaque jour amenait sur la montagne un nombre de curieux. Il y venait aussi beaucoup d'âmes dévotes qui, après un premier souvenir aux défunts ensevelis du Peydible, se recommandaient instamment à la protection de sainte Marie-Magdeleine, sur les ruines de sa chapelle.

On éprouvait alors comme un souffle embaumé de joyeuse résurrection pour le culte que la grande sainte de Béthanie recevait jadis en ces lieux. Ce sentiment n'était pas l'illusion d'un ardent désir, mais bien une heureuse réalité. Secouée par un providentiel coup de pioche, l'antique dévotion se réveillait de son assoupissement ; elle reprenait son essor. Dans les prières publiques et privées, sainte Magdeleine, saint Roch et tous les Saints Protecteurs du Peydible, retrouvaient leur place d'honneur, pendant que les avenues de la montagne se peuplaient de pèlerins.

La pieuse effervescence se manifesta bien autrement, le dimanche 17 août 1884.

Ce jour-là, jour de grande fête, on inaugu-

rait la *croix des morts*. Environ deux mille personnes, remarquables par leur tenue, toute de foi, se trouvaient réunies sur le plateau, autour du monument. M. l'abbé Viou, curé de Retournac, escorté de ses vicaires, adressa quelques paroles d'édification à cette foule recueillie; il procéda ensuite à la bénédiction solennelle de la croix, cérémonie qui fut immédiatement suivie de prières pour les morts... Pauvres oubliés du Peydible! Au fond des tombeaux, leurs restes mortels durent tressaillir de bonheur, sous l'ombre tutélaire de l'arbre béni qui porte en ses rameaux la fleur de l'espérance! Et leurs âmes, si le feu purifiant les torturait encore, avec quels transports de joie reconnaissante durent-elles entendre les charitables supplications, qui furent frapper pour elles à la porte du ciel!

Après l'hommage, si honorablement rendu aux pauvres trépassés, la foule chrétienne avait garde d'oublier celle dont la sympathique dévotion donnait à la fête son principal attrait : on pria sainte Magdeleine avec ferveur, confiance et amour.

Une chose cependant manquait à la piété des fidèles ; aussi, de tous les groupes, de toutes les conversations réjouies s'échappe ce même refrain, expression sincère de l'enthousiaste aspiration des cœurs : *il faut refaire la chapelle*.

Le vœu unanime est avant tout celui des religieux habitants du Peydible. Infatigables à la peine qui procure la gloire de Dieu et de ses Saints, ils ouvrent, séance tenante, une souscription publique pour la construction d'un sanctuaire à l'auguste Patronne

MM. Laniel Joseph, Romeyer Jean-François, Jousserand Benoit et Gibert François, organisés en comité sous la présidence de M. l'abbé Viou, se chargent de recueillir les offrandes et d'exécuter l'entreprise. Honneur à ces braves ! Nous les avons vus faire fi de l'humiliation qui s'attache humainement au rôle de quêteur, pour la noble satisfaction de compléter une œuvre de foi et de filial souvenir. La postérité reconnaissante conservera leurs noms, avec ceux — écrits plus loin — des principaux bienfaiteurs de la chapelle.

Bientôt une nouvelle église s'éleva, sur les ruines et le plan de l'ancienne, avec tant de rapidité qu'elle pût être bénite, l'année suivante, 16 août 1885.

Inutile de dire que cette seconde cérémonie, qui réunit trois mille assistants, surpassa la première en splendeur. Arcs-de-triomphe, guirlandes, oriflammes aux motifs divers, hymnes et cantiques ; beau soleil, temps magnifique ; la foi et la nature s'entendirent à merveille, pour célébrer le triomphe de la Reine du mont, qui reprenait, avec son trône, ses droits et son empire, au grand bonheur de ses enfants.

Après un beau discours que prononça M. l'abbé Masson, sur un sujet bien choisi : la vitalité toujours féconde de l'Eglise, — M. le curé de Retournac, délégué par Mgr l'évêque, bénit la chapelle et y fit vénérer les saintes Reliques.

Du sanctuaire ou du champ funèbre, la prière — pour les vivants et les morts — s'éleva vers le ciel chaleureuse et confiante, sous l'invocation de sainte Magdeleine et de tous les Saints-Patrons.

On était heureux et fier de pouvoir prier à l'ombre du monument, qui, tout en réparant le crime d'un âge maudit, ranimait une dévotion patriotique et salutaire. Une foule de chrétiens, édifiants de piété, le plateau avec sa chapelle, son cimetière, sa croix et ses décors joyeux ; les chœurs de chants, la joie générale ; en un mot, cette montagne en grande et sainte liesse, nous rappelait à l'esprit les plus beaux jours de son histoire. Douce et consolante démonstration, dans les temps d'ailleurs si tristes où elle se produisait !

XII

Mais tout n'était pas fini sur le Peydible. On y attendait avec impatience une troisième cérémonie, plus sacrée, plus touchante encore que les autres, celle qui devait donner à l'œuvre pie son glorieux couronnement. Elle eût lieu l'année suivante 1886, le 22 juillet, fête de sainte Marie-Magdeleine. A ce jour béni, la chapelle, quoique pauvrete et bien inachevée, comme elle l'est encore, possédait un autel, et sur cet autel, entouré des vieilles statues de l'antique oratoire, à la place consacrée par les siècles, un prêtre ému célébrait le Saint-Sacrifice. Après une interruption de cent ans, à quelque chose près, l'auguste immolation du Calvaire se renouvelait au sommet de ce golgotha vellave...

Que de pensées et de réflexions nous venaient à l'esprit, dans cet heureux moment !... La chapelle du Peydible et la dévotion à sainte Magdeleine, sur l'immense lave, ne figuraient-elles pas, à cette heure, la grande

Eglise de Jésus-Christ que les coups de l'Enfer semblent parfois anéantir, mais qui reparait aussitôt et comme rajeunie, toujours vivace, belle et glorieuse sur sa base dix-neuf fois séculaire ! Parmi les nombreux assistants, tous recueillis et bons chrétiens, ne se trouvait-il pas quelque descendant des farouches démolisseurs de 93?? Du moins y voyait-on, et en tête, les braves petits-fils des vaillantes chrétiennes qui sauvèrent les saintes Reliques. Dieu bénit les nobles actions, et les héritages de foi sont des héritages d'honneur !

A cette cérémonie, ainsi qu'aux précédentes, chacune des paroisses voisines avait envoyé sa députation. Celle de Solignac-sous-Roche, présidée par son curé, offrit en un modeste présent de cire, hommage de sa vieille et tributaire dévotion envers sainte Marie-Magdeleine.

Après la communion, dont un très grand nombre de pèlerins partagèrent, avec le prêtre officiant, les célestes délices, M. l'abbé Rolly, vicaire, se hissa dans une chaire improvisée d'où il prononça un sermon très pratique, rappelant ce que fût la vie de sainte Magdeleine et ce que doit être son culte. La touchante cérémonie prit fin par la vénération et le baisement des Reliques, exposées en avant de l'autel, pendant qu'un chœur méritant de jeunes filles chantaient les louanges de la sainte Patronne.

Depuis lors, le pèlerinage reconstitué de *la Magdeleine* reprend, chaque jour, vogue et renom. Que Dieu en soit béni !

Fasse le Ciel que la dévotion — plus opportune que jamais — envers l'auguste Con-

vertie, qui arrosa les pieds de Jésus des larmes de son repentir et de son amour, reconquière parmi nous son antique splendeur !

Malheureusement, nous l'avons dit, la chapelle de Sainte Marie-Magdeleine est encore inachevée. Ornementation, à l'intérieur ; en dehors, campanile et cloche ; maisonnette, avec petite rente, pour un gardien : voilà ce qui reste à faire. Mais un jour, lorsque la divine Providence aura pourvu aux besoins si éminents de l'heure actuelle, il surgira, nous l'espérons, une âme délite dont la piété généreuse voudra parachever la bonne œuvre.

En attendant, brave lecteur ou lectrice, donnons au moins le petit denier de la veuve pour celle qui se montra si libérale envers le divin Sauveur ; prions surtout, supplions l'illustre pénitente, de Béthanie et Sainte-Baume, de nous obtenir plein pardon et entière miséricorde, ainsi que la conversion des grands pécheurs de cette France aimée, qui lui donna son beau soleil, en retour de ses vertus.

Vive Sainte Marie-Magdeleine !

Vive la France chrétienne !

PRINCIPAUX BIENFAITEURS

DE LA CHAPELLE

SAINTE MARIE - MAGDELEINE

- M. Viou Rémy, curé de Retournac.
M. Edouard Boncompain, notaire à Retournac.
La famille Romeyer, du Peydible.
M. le marquis de la Tour-Maubourg.
M. Laniel Jean, du Peydible.
M. de Montlaville, de Beauzac.
La famille Doguet, du Pont-de-Lignon.
M. Gustave Richon, de Beauzac.
M^{lle} Marie Munier, d'Hyères.
M. Favier Pierre, de Labastide.
M. le général de Chabron, sénateur.
M. Auguste Maisonneuve, de Retournac.
M^{lle} Antoinette Gallet, de Retournac.
M. l'abbé Darne, curé des Villettes.
M. de Chabron de Soleilhac.
M. l'abbé Rolly, vicaire de Retournac.
M. le comte E. de Choumouroux, d'Yssingaux.
M. Olivier Gabriel, de Beauzac.
M. Gaudon Louis et M^{lle} Marie Gaudon, de Beauzac.
M. Chabane, de Beauzac.
M. l'abbé Colly, curé de Solignac-sous-Roche.
M. Laniel Joseph, du Peydible.
M. Pierre Pontvianne, du Viallard.
M. Poncet Augustin, de Santignac.
M. Hippolyte Gallet, de Retournac.

La famille Gibert, de Labastide.
M. Benoît Jousserand, du Peydible.
M^{me} Darne.
M^{me} Arnaud de Soleilhac.

PIÈCES JUSTIFICATIVES ET DOCUMENTS

*Monnaies et objets trouvés dans les fouilles faites sur
l'emplacement de la vieille chapelle.*

Monnaies de billon trouvées dans l'intérieur du mur du levant (15 pièces des dernières années du treizième siècle) :

Le Puy : + *Poies* — + *del Puei*. — 6 oboles.

Vienne : + S (anctus) M (auritius). *Vienna*. —
Ma (xima) *Gall* (iarum). — 1 denier et 1 obole.

Lyon : + *Prima sedes* — + *Galliaru* (m). —
3 oboles.

Philippe III ou IV : *Philippus rex* — *Turonus*
civis. — 3 deniers.

Philippe IV : *Philippus r* (ex) — *Burgensis*
novus.

Monnaies d'argent trouvées dans une tombe,
sous l'autel (4 pièces) :

Légat du pape Pie V à Avignon. — 1 Jule.

Henri de Bourbon, prince des Dombes, comte
de Montpensier + 1608. — 2 douzains.

Marie de Bourbon-Montpensier, femme de Gas-
ton, duc d'Orléans, frère de Louis XIII. — 1 dou-
zain.

Monnaies de cuivre trouvées au Nord, à l'exté-
rieur du mur, sous une égouttière (25 pièces, pour
la plupart très frustes) : doubles tournois de

Louis XIII, de Marie de Bourbon-Montpensier, de Frédéric-Maurice de la Tour, duc de Bouillon, de Charles III de Gonzague, duc de Mantoue; liard de Louis XIV, liard de Lorraine, à l'effigie du duc Léopold (1690-1719). Cette dernière pièce est la plus récente de toutes.

Trouvés sous l'égoutière, avec les monnaies :

Trois dés à jouer en ivoire; une anche de musette en os; un petit Christ en plomb ajouré; une petite enseigne de Notre-Dame du Puy en plomb, ajourée; une applique en plomb, ajourée, en forme d'ostensoir, au milieu de laquelle est gravé un Christ.

« *Inventaire des Rellicques que sont en l'esglize de Sainte Marie Magdaleyne dans ung petit coffre fermé à clefz.* »

« Premièrement des rellicques de Saint Ennemond, des rellicques de Saint-Anthoine, ung grand os, de l'esponge de la Vierge-Marie, des rellicques de Saint Pierre, de la robbe de Nostre Dame, des rellicques de Saint Savy, des rellicques de Sainte Marie Magdaleyne, des rellicques de Saint Joseph » (pour Saint Jehen) « des rellicques de Saint Blaize; lesquelles rellicques je soubzsigné ay receu des mains de mestre Marcellin Illère, chanoyne de Monistrol, les ayant receues de mestre Jacques Proriol, jadis vicaire de ladict esglize; desquelles rellicques mestre Pierre Proriol s'en est chargé et en descharge ledict sieur Illère, et icelles promet randre audict sieur prieur de la Magdaleyne, et de mesme a promis randre ung missel de l'esglize

du Puy, comme lui ayant esté bailhé comme dessus. Faict ce quinzième jour du mois de décembre, l'an mil cinq cens quatre vingtz dix neufz en présences de nous soubzsignés. »

« P. DE REVEYROLLES. — P. PRORIOL. — ILLAIRE.

« *Suis esté presant.*

« GUYTON. »

« Le vingt-troisième julhet mil six cens ung, avant-midy, le dernier nommé » (Illaire) « a presanté les rellicques que dernier » (ci-dessus), « à noble Gabriel de Reveyrolles, prieur du prioure de la Magdaleyne, lesquelles veues a retourné au pouvoir dudict mestre Pierre Proriol qu'a promis icelles randre toutes et quantes foys qu'il en sera requis ou besoin sera, s'en obligeant, pour ce fère, personne et biens à toutes courtz espérituelles du Puy, ou deue renonciation. Faict au bourg de Bausac, maison de moy notaire, présens mestre Marcellin Illeyre, Claude Pichon soubzsignés, avec ledict Proriol, et moy notaire royal soubzsigné stipulant et recepvant,

« PRORIOL,

PICHON, *recepvant.*

« PICHON, *présent.*

ILLAIRE, *présent.* »

« Je, prieur de la Magdaleyne, soubzsigné confesse avoir receue les rellicques et missel contenues au présent inventaire et desquelles je quicte feu mestre Pierre Proriol et ses héretiers.

« Faict à Bausac, ce XVI^e mars mil six cens quatre.

« G. DE REVÉROLLES, *prieur.* »

Ces deux derniers procès-verbaux font suite à

l'inventaire de 1599, sur le même titre à double feuille.

*Collation et provision du prieuré séculier de la
Magdeleine (1).*

« Marcellinus de Beget, doctor theologus, decanus ecclesiæ cathedralis Beatæ Mariæ aniciensis et vicarius generalis R. R. Domini D. Francisci de Beringhen, episcopi et domini aniciensis... dilecto in Christo venerabili viro Joanni Hugoni de Mourgues de Saint Germain, presbytero diocesis aniciensis salutem.

« Prioratum simplicem et personalem residentiam non requirentem seu capellam et capellaniam sanctæ Mariæ Magdalenæ intra limites parochialis ecclesiæ de Retournac hujus diocesis fundatum et desserviri solitam, cujus occurrente vacatione nominatio et præsentatio seu jus nominandi et præsentandi ad nobilissimum et potentissimum Dominum Seipionem — Sydonium — Appolinarem — Armandum vicomitem de Polignac, Dominum et marquionem de Chalencon, ratione prædicti Domini, collatio vero... ad illustrissimum et reverendissimum D. aniciensem episcopum pertinet, liberum nunc et vacantem per puram et simplicem demissionem factam parisiis in manibus prædicti marquionis de Chalencon, coram magistro Royer et confratre, notariis parisiensibus, die nona hujusce mensis septembris M^{re} Joannis Josephi Guillerm de Quercu, diocesis Trecorensis presbyteri, dicti prioratus seu dictæ capellæ vel capellanæ sanctæ Mariæ Mægdalenæ ultimi et immediati possessoris

(1) Titre que nous devons à l'obligeance de M. l'abbé J.-B. Payrard.

pacifci, nos tibi antedicto Joanni Hugoni de Mourgues de Saint Cermain, licet absenti... nobis per predictum nobilissimum Dominum vicecomitem de Polignac, marquionem de Chalencon tunc existentem, litteratorie præsentato, auctoritate predicti Domini, Fr. de Beringhen, episcopi aniciensis, qua in hac parte fungimur, contulimus et donavimus...

« Datum Anicii sub Sigillo nostro Sigilloque predicti D. episcopi et secretarii subscriptione, anno Domini 1735, die vero vigesima mensis septembris.

« DELOLME, *chor. testis.*

« RAYMOND, *chor. testis.*

« DE BEGET, *dec. vic. gen.*

*Per Dominum decanum, vicarium
generalem.*

« IRAIL, *secr.* »

